



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 18 mai 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 11 mai 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, ,  
Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Manuel Pottier,  
David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet,  
Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Christophe Couic, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec,  
Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h,  
Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen,

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
Gildas Le Bozec a donné pouvoir à Pascale Douineau  
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac  
Serge Nilly. a donné pouvoir à Stéphane Guillevin

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

## 6. ECHANGE DE TERRAIN AU QUINQUIS

### Exposé :

Dans le cadre d'une cession d'une surface de 250 m<sup>2</sup> faite par la Ville sur la parcelle cadastrée section ZB n°48 au profit de M. Henri BLAYO au lieu-dit « le Quinquis », celui-ci a souhaité que la limite entre cette parcelle et la parcelle cadastrée section ZB n°166 dont il est également propriétaire soit modifiée.

A cet effet, un document d'arpentage a été établi (voir document joint).

### Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur l'échange de terrain entre la Ville et M. BLAYO Henri, (ZB n°169 pour une surface de 98 m<sup>2</sup> contre la ZB n° 171 d'une contenance de 19 m<sup>2</sup>) selon le document d'arpentage ci-joint, les frais d'acte étant à la charge de M. BLAYO,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte qui sera établi par l'étude des notaires de Quimperlé.

Avis favorable des commissions politique de la ville environnement/eau et lutte contre les inondations en date du 26 avril 2016

**Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**



Pour expédition conforme  
Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ